

Face aux urgences, contribuez au fonds permanent de solidarité Asie d'ESSF - Même les « petits » dons comptent !

vendredi 1er novembre 2019, par [ESSE](#), [NOVAK Adam](#), [ROUSSET Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 31 octobre 2019).

C'est l'heure de notre appel annuel à la solidarité financière pour abonder le fonds permanent d'ESSF. Nous avons pour l'essentiel utilisé notre budget 2019 et devons préparer l'année 2020.

Depuis douze ans, notre association développe des activités solidaires en Asie. Déjà désastreuse, la situation va encore s'aggraver. Une nouvelle étude vient notamment d'être publiée, le 29 octobre, dans *Nature Communications*, selon laquelle l'élévation du niveau des mers fera trois fois plus de victimes que prévu - avant tout en Asie orientale ! [1].

Pour faire face à des échéances toujours plus pressantes, **l'un de nos objectifs est aujourd'hui d'augmenter le nombre des donatrices et donateurs, en soulignant le fait qu'il n'y a pas de « trop petits » dons.** Le nombre de donatrices et donateurs est politiquement important : il est une mesure de solidarité, un encouragement bienvenu - et l'effet cumulatif des « petits » dons est financièrement significatif.

Si vous pouvez contribuer des sommes importantes, tant mieux ! Mais ne renoncez pas à abonder le fonds de solidarité parce que vous jugeriez le montant de votre contribution trop insignifiant. Dix fois 50 € font 500 €, soit un « module de base » pour notre budget. Dix fois 100 € font 1000 €, soit un transfert financier standard.

Notre association fonctionne sans aucune forme de rémunération, sur une base entièrement militante. Ainsi, **100% des dons reçus sont transférés à leurs destinataires.** Les frais liés à ces transferts sont surtout bancaires et réduits au minimum (moins de 5%).

Nos campagnes peuvent être ponctuelles, mais aussi permanentes comme dans le cas du Bangladesh, de l'Indonésie, du Pakistan et des Philippines. Nous « n'exportons » pas nos propres projets. Nous aidons des mouvements à répondre aux urgences humanitaires, sociales et démocratiques à partir de leur implication sur le terrain et de leur propre perception des priorités. Il s'agit notamment de la coalition d'associations MiHands, basée à Mindanao, dans le sud des Philippines, du mouvement « Femmes libres » en Indonésie, des associations paysannes BKF-BKS au Bangladesh et d'un réseau d'organisations populaires au Pakistan.

Les conditions dans lesquelles nos partenaires agissent sont de plus en plus difficiles : loi martiale à Mindanao, très grande violence des rapports sociaux au Bangladesh, montée en puissance d'un islamisme agressif en Indonésie (ciblant en particulier les femmes et LGBT+), feux croisés des services spéciaux et des fondamentalistes au Pakistan... Nous devons donc tenir pleinement en compte la question de la sécurité de nos partenaires.

A la radicalisation autoritaire des régimes politiques, ajoutons les répercussions régionales du conflit entre les Etats-Unis et la Chine et les effets dévastateurs d'une crise écologique multiforme (dont le réchauffement climatique n'est qu'une facette) qui attise bien des conflits sociaux, avec notamment les grands possédants.

Pour abonder le fonds permanent de solidarité d'ESSF, nous avons besoin de votre aide, que ce soit sous forme de dons ponctuels ou de virements périodiques.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux ont contribué à la solidarité- ainsi que toutes celles et tous ceux qui nous le feront à l'avenir...

Pierre Rousset et Adam Novak

ESSF, 31 octobre 2019

Rappelons qu'ESSF ne reçoit aucune subvention.

Pour envoyer des dons

Chèques

Les chèques en euros seulement et payables en France à l'ordre d'ESSF doivent être envoyés à :

ESSF
2, rue Richard-Lenoir
93100 Montreuil
France

Banque :

Crédit lyonnais
Agence de la Croix-de-Chavaux (00525)
10 boulevard Chanzy
93100 Montreuil
France
ESSF, compte n° 445757C

Références bancaires nationales (RIB) :

Banque : 30002
Indicatif : 00525
N° de compte : 0000445757C
Clé : 12
Compte au nom de : ESSF

Coordonnées bancaires internationales :

IBAN : FR85 3000 2005 2500 0044 5757 C12
BIC / SWIFT : CRLYFRPP
Compte au nom de : ESSF

Paypal : vous pouvez aussi transférer vos dons via Paypal (voir la commande placée en page d'accueil)->https://www.paypal.com/donate/?token=IWfKMLSeEC_VyeQ_b-tD3p8-njtO5sDM8_7gr1ssbabSeCXVnjw4UpQStlGcO7YJgKBBvm&country.x=FR&locale.x=FR]

HelloAsso : vous pouvez aussi transférer vos dons via HelloAsso (voir la commande placée en page d'accueil) :
<https://www.helloasso.com/associations/europe-solidaire-sans-frontieres/formulaires/1/widget>

En France, ces dons donnent droit à des déductions d'impôt. Il nous faut votre adresse pour vous envoyer un reçu fiscal (adresse en général indiquée sur les chèques).

Nous vous tenons régulièrement informés via notre site de la situation et de l'utilisation du fonds de

solidarité.

Notes

[1] Voir le dossier sur ESSF (article 51018), [L'élévation du niveau des mers fera trois fois plus de victimes que prévu, particulièrement en Asie](http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article51018) :
<http://www.europe-solidaire.org/spip.php?article51018>